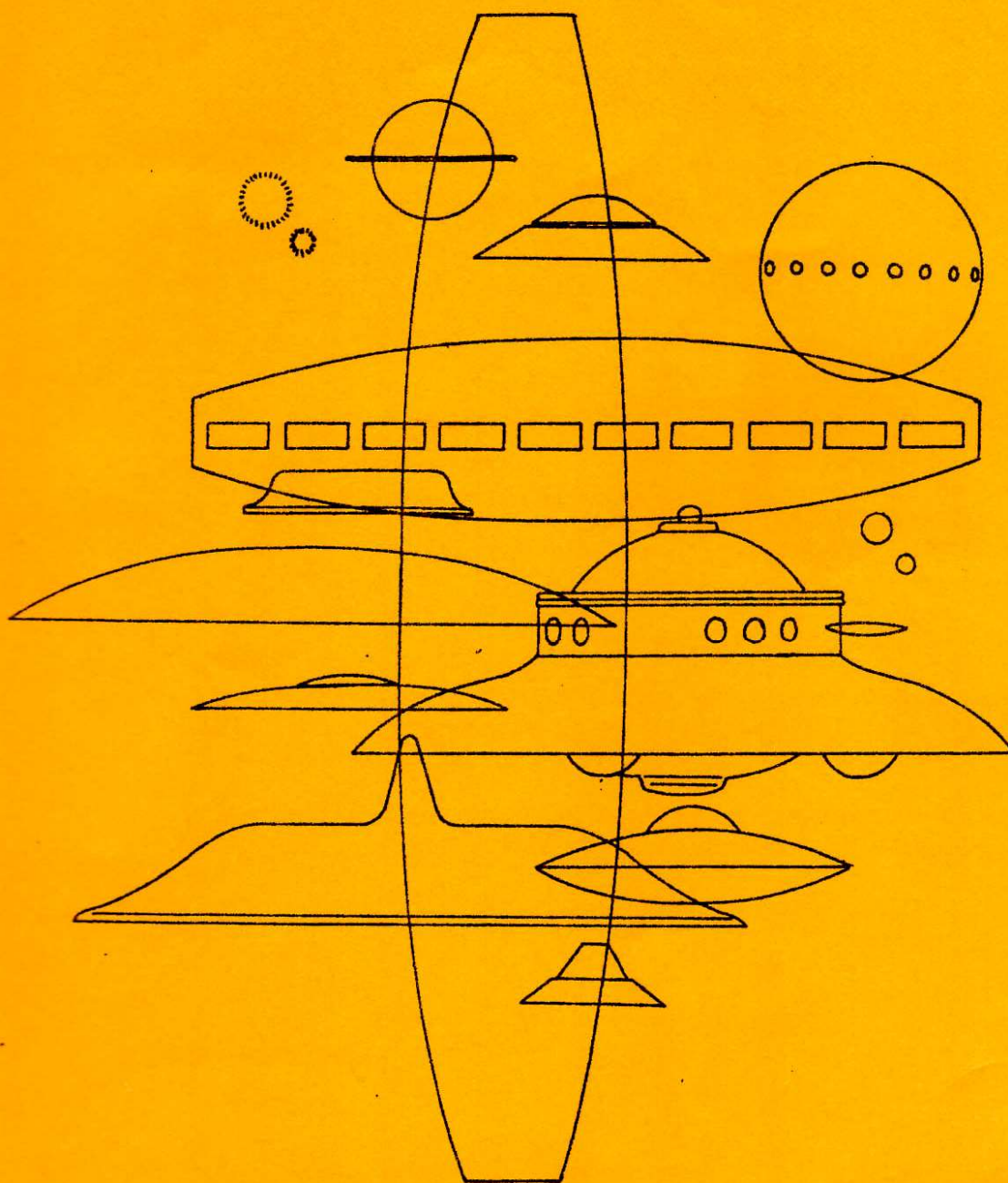


Les Chroniques de la

« *C. L. E. U.* »

(COMMISSION LUXEMBOURGEOISE D'ETUDES UFOLOGIQUES)



Boite Postale N° 9

Belvaux

Grand-Duché de Luxembourg

NUMERO: 22. DE - SEP. 1982

LES CHRONIQUES DE LA C.L.E.U.

No 22 Septembre 1982

Président	: Christian PETIT
Secrétaire	: Monique PETIT
Trésorier	: Alain BALTENWEG
Rédacteur	: Christian PETIT
Imprimerie	: Victor DI CENTA
Resp. Serv. Enquêtes	: Silvere FEDELI
Resp. Serv. Contactés	: Alain BALTENWEG
Astronomie	: Philippe CECCATO, J.P. SUARDI
Électronique	: Robert JANDER
Photographie	: Joel TORTERAT
Traduction	: Espagnol - Philippe CECCATO Allemand - Monique PETIT Italien - Claire FEDELI, Laura CECCATO Anglais - Chantal ROOB
Dessinateur	: Raoul ROBE, GPUN
Correspondants	: GPUN - 54000 Nancy GEPO - St Symphorien de Lay Mexique: YEPEZ (Mexico), M. MENDES (Merida) Argentine: Mile BELGRANDO / Buenos Aires

- + - + - + - + -

La CLEU est membre du CECRU (Comité Européen de Coordination à la recherche ufologique) et du CNEGU (Comité Nord-Est des Groupements Ufologiques).

Reproduction autorisée avec mention de l'auteur et de son origine, sauf pour les bandes dessinées, propriété exclusive du GPUN et de la CLEU.

- + - + - + - + -

Au Sommaire

- Editorial
- Analyse du phénomène des cheveux d'ange (4e partie)
- Soirée d'observation de la CLEU
- Compte-rendu de la 12e session du CNEGU
- Phénomènes Electriques de l'Atmosphère Rares et Mal Connus
- Un OVNI en Allemagne de l'Est
- Dans la Presse
- Divers

EDITORIAL

Nous n'avons pas beaucoup de nouveautés, aussi c'est dans le signe de la continuité que nous présentons nos Chroniques.

La première partie de l'article sur "les cheveux d'ange" se termine avec ce numéro. Une suite est prévue par son auteur. Cet article a intéressé beaucoup de nos membres et nous remercions encore la SOBEPS pour nous avoir permis de le reprendre.

Rai Rob a dessiné une nouvelle, une bande dessinée inédite que nous avons imprimée en tant que numéro hors série des Chroniques. Ce sera la première bande dessinée réalisée par un groupement ufologique et la première de notre série de fiction illustrée mettant en scène les caractéristiques du phénomène OVNI, car nous espérons qu'il y en aura d'autres. Nous félicitons encore notre jeune ami pour son coup de crayon et lui souhaitons beaucoup de réussite dans ce genre. Cette bande dessinée a été imprimée à 100 exemplaires et numérotée. Aussi, si vous le désirez, dépêchez-vous d'adresser votre commande, car seuls les 100 premières demandes seront exaucées.

Alain SCHMITT a présenté, quant à lui, au cours des dernières réunions CLEU et CNEGU, son travail sur l'Hypothèse extra-terrestre. Il devrait bientôt être à même de nous fournir un ensemble, que nous pensons publier, fin décembre, dans un numéro spécial.

Dans ces Chroniques vous trouverez aussi un travail réalisée par le groupe 5255, dans le cadre des fiches techniques du CNEGU, qui devrait intéresser chacun de vous.

La prochaine réunion du CNEGU aura lieu à Chaumont, les 27 et 28 octobre. Vous trouverez l'ordre du jour complet dans le compte rendu de la dernière réunion, publié dans ce numéro.

Vers la mi-décembre, aura lieu notre assemblée générale. La date exacte n'est pas encore définie, mais vous le saurez en temps utile par voie de courrier. Nous organiserons à l'occasion, notre repas annuel.

En espérant que ces Chroniques continuent de vous plaire, je vous conseille pour l'instant de ne pas abandonner votre envie de recherche de l'irrationnel ou de l'inconnu, sous prétexte, que le climat sociologique ou économique se dégrade. Pensez qu'il se passe des choses, mais que la presse, pour l'instant, à d'autres chats à fouetter et n'a pas envie, pour l'instant, de remplir la moindre colonne avec des articles concernant des "possibles hallucinations collectives".

Christian PETIT

Etude et recherche

Recherche d'une explication

3.1. Les fils produits par des araignées aéronautes

La première hypothèse que nous devons examiner est évidemment celle d'un processus naturel. Or, on sait que des jeunes araignées dont l'éclosion se fait parfois en masse, peuvent produire de longs fils isolés, avec lesquels elles se laissent emporter sous l'action du vent. En anglais on parle de fils de "gossamer", ce qui proviendrait de "goosesummer", et en allemand, de "Altweibersommer", ce qui désigne une belle période ensoleillée, assez tard en automne, parce que c'est à ce moment là que le phénomène est le plus fréquent. En français on parle de "fils de la Vierge", ce qui est à rapprocher de "Marienfäden" et de "gaze de Marie", parce qu'une vieille tradition attribue ces fils très fins au manteau de la Sainte-Vierge (71). Quand nous nous sommes mis à la recherche de renseignements détaillés sur ces fils d'araignée, nous avons pu bénéficier de l'aide compétente de M. Kekenbosh de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, que nous remercions ici très vivement.

Notons d'abord que les "toiles d'araignées" qui servent normalement à capter des proies et qui sont donc bien attachées à la végétation ou à des objets situés près du sol, ne pourraient jouer qu'un rôle négligeable; quand il s'agit d'expliquer la chute du ciel de quantités énormes de "cheveux d'ange"! La situation n'est pas aussi claire, a priori, pour les filaments qui sont produits par les araignées aéronautes.

Il s'agit presque toujours de très jeunes araignées et surtout de celles dont l'éclosion a lieu en automne. Voici comment se présente leur grand départ: "Aux moments les plus chauds, on voit les petites araignées prises d'une grande agitation. Elles courent dans tous les sens et finissent par monter sur des herbes, arbrisseaux, haies et grillages, jusqu'à ce qu'elles aient atteint les points les plus élevés. Là une jeune araignée se campe sur ses pattes bien tendues, lève l'abdomen vers le ciel, commence à émettre sa soie et attend. Les courants ascensionnels d'air chaud ne tardent pas à emporter cette soie verticalement et à l'étirer en un fil qui atteint parfois plus d'un mètre de longueur. C'est pour cela que cet envol ne s'effectue que par de belles journées ensoleillées. Lorsque l'araignée estime que le fil est assez long, elle lâche prise et se trouve enlevée dans l'air ... Elle est alors livrée au vent qui l'emporte où il veut" (72).

Cette activité, qu'on appelle "ballooning" en anglais, n'est pas propre à une seule espèce (71), mais il semble quand même que 80% des jeunes araignées qui voyagent de cette manière sont des "Linyphidae", dont le nombre qu'on trouve dans la nature augmente considérablement en automne. On en a dénombré une fois 1.665.000 par acre en octobre, contre 400.000 en février (73). On le constate d'ailleurs facilement par l'augmentation, en automne, du nombre des toiles horizontales que cette espèce tisse dans la végétation. Les jeunes "Thomisidae" sont cependant aussi très souvent parmi les aéronautes (74). Notons aussi que cet "envol"

d'araignées se fait généralement par une belle matinée d'automne, après une nuit assez froide (73), parce que l'échauffement du sol par le soleil produit alors des conditions plus favorables à la formation de courants d'air ascendants. On peut apercevoir dès lors, "surtout pendant les journées chaudes de l'automne, des milliers de fils au brillant au soleil comme de l'argent ... Ils couvrent les champs et les prés, les haies et les buissons, ils pendent des arbres comme des banderoles ou flottent par de larges nappes dans l'air paisible, se détachant nettement sur le fond bleu du ciel" (75). Les fils des jeunes araignées aéronautes peuvent même avoir 2 à 3 mètres de longueur. Le voyage aérien semble s'effectuer en général à moins de 100 mètres du sol, mais des avions américains en auraient recueillis aussi à une altitude de 4000 m (72). Charles Darwin observa, d'autre part que des milliers de petites araignées rougeâtres s'abattaient en 1832 sur son bateau, le BEAGLE, à plus de 100 km de la côte sud-américaine (75, 76). Ces "fils de la Vierge" peuvent être tellement impressionnants que des soldats auraient pensé, à certains moments au cours des deux dernières guerres mondiales, que l'ennemi avait développé une arme chimique nouvelle (72)!

Comment une petite araignée aéronaute redescend-elle sur terre? "Son voyage peut être court, car, si le fil s'accroche quelque part, le navigateur aérien est contraint de s'arrêter. Mais, dans certains cas, le voyage est très long ... Pour rejoindre le sol, l'araignée reprend son fil à l'envers, en le roulant en pelote avec ses pattes pour former un petit flocon blanc" (75). Ceci permet alors aux araignées de choisir leur lieu d'atterrissage, mais généralement "c'est la chute du jour et l'abaissement de la température qui cause cet atterrissage. Comme d'innombrables araignées ont agi de même ... les aéronautes atterrissent en même temps. A ce moment ils lâchent leurs fils devenus inutiles et s'en vont à leurs affaires. Les fils restent parfois accrochés aux plantes en masses considérables." Il semble qu'on peut constater chaque année à certains endroits de la Yosemite Valley aux Etats-Unis des amoncellements tellement importants que "les arbustes en sont couverts sur une grande étendue" et qu'il se forme "un immense tissu d'un aspect très curieux" (72).

Ces données nous semblent très importantes et on n'est certainement pas assez averti dans la littérature ufologique de l'ampleur que peut prendre ce phénomène. Il est en tout cas parfaitement possible que certaines observations de "cheveux d'ange" correspondent simplement à la découverte d'une grande quantité de filaments de ce genre. Nous pensons cependant qu'il n'est pas possible d'admettre que l'ensemble du phénomène des "cheveux d'ange" puisse s'expliquer de cette manière. Les raisons en sont les suivantes:

- On n'a jamais signalé la présence de petites araignées, même pas quand les témoins comparaient explicitement les "cheveux d'ange" à des fils d'araignée, ce qui signifie que leur attention était orientée dans ce sens. Mais cela serait encore compréhensible pour des filaments trouvés au sol, puisqu'il faut s'attendre à ce qu'ils soient rapidement abandonnés des jeunes araignées aéronautes. Mais cela est beaucoup plus énigmatique pour les filaments dont on a observé directement la chute, et ceci n'a pas été tellement rare. Nous renvoyons en particulier à l'étonnement du biologiste au cours de l'été 1957, dont nous avons parlé dans le premier article de cette série.

- Les cheveux d'ange ont des propriétés originales qui semblent bien les distinguer des filaments de n'importe quelle espèce d'araignée. Il est évidemment difficile de savoir si les témoins qui disent que ces fils étaient plus résistants, plus blancs ou plus brillants que les fils d'araignées avaient la possibilité d'en juger objectivement. Il est d'ailleurs important de savoir que les araignées peuvent produire éventuellement des fils à texture composite. En fait, elles secrètent un liquide par des conduits évacuateurs situés à l'extrémité ventrale, en ayant la possibilité de contrôler le nombre de "filières" et "fusules" qu'elles mettent en action, suivant l'emploi qu'elles comptent faire de leurs fils. Le liquide émis se solidifie directement au contact de l'air. "Dans le cas le plus courant, les fils émis par les diverses fusules de chaque filière s'agglutinent pour former un fil unique et il n'est pas rare que l'animal rassemble les fils issus de plusieurs filières pour former un maître câble particulièrement résistant" (75). Cela veut dire que "le fil produit est un véritable cordage fait de 15 ou 20 fils élémentaires différents, les uns rigides et lisses, les autres souples et élastiques" (77). Les fils correspondent à une "soie" semblable à celle que produit le Bombyx du mûrier. Ce sont des fils résistants, secs ou gluants (75), ayant des diamètres variés, selon les espèces. "Ils sont cependant parmi les plus fins que l'on connaisse au monde et aucun appareil construit par l'homme ne saurait les reproduire, certains d'entre eux n'ayant qu'un centième de millièmètre de millièmètre" (77). Bien que la composition protéinique des fils varie un peu d'une espèce à l'autre, on n'a jamais vu, comme me l'a confirmé notre spécialiste belge des araignées, M. Kekenbosh, que des fils d'araignées disparaissent spontanément au contact de la peau. Les araignées n'auraient d'ailleurs aucun intérêt à produire des fils tellement instables! La "sublimation" a été observée cependant si fréquemment pour les "cheveux d'ange" qu'elle en constitue une caractéristique importante au moins pour certains types de ces filaments.

- L'association avec le phénomène OVNI, enfin, est absolument indéniable si l'on considère l'ensemble des cas que nous avons signalés. Rappelons, par exemple, que de nombreux spectateurs ont vu le 13 octobre 1954 une chute d'une matière, qui se présentait comme des amas de filaments et qui provenait de l'éclatement d'un disque mou, entourant un objet qui continua son chemin. Mais il faut se rappeler aussi les observations du 13 octobre 1954 à Graulhet, du 17 octobre 1952 à Oloron, du 27 octobre 1952 à Gaillac, du 16 novembre 1953 à Resada, du 22 octobre 1954 à Marysville, du 27 octobre 1954 à Florence, du 28 octobre 1955 à Whisset, du 12 octobre 1966 à Jonesboro, du 18 septembre 1968 à Ste Anne et du 22 octobre 1973 à Sudbury. Ces témoignages correspondaient-ils tous à des mensonges?

Nous en sommes arrivés au point où il importe de faire une synthèse des données. Est-il possible d'assembler les pièces du puzzle pour voir s'il s'en dégage déjà une image, bien que de nombreuses pièces manquent encore? Nous insistons sur le fait que les données sont souvent très fragmentaires et que nous aurions évidemment souhaité pouvoir disposer de renseignements plus précis et plus détaillés. Mais la question est maintenant de savoir si la marge d'incertitude plus ou moins grande que nous devons attacher à chacune des observations individuelles ne peut quand-même pas conduire, comme c'est le cas pour toutes les observations en science, d'une incertitude plus réduite à partir de la considération de l'ensemble des cas. Nous pensons qu'on peut en tirer effectivement les conclusions suivantes.

L'existence du phénomène des "cheveux d'ange" est indiscutable. bien qu'il s'agisse d'un phénomène assez rare. Le nombre des témoignages indépendants et la cohérence interne qui s'en dégage, nous oblige à reconnaître au moins qu'une substance énigmatiques, ayant des propriétés originales, est tombée parfois du ciel, dans des circonstances très remarquables. Pour rejeter l'existence du phénomène, il faudrait non seulement taxer tous les témoins de menteurs ou de sujets qui sont victimes d'hallucinations, mais nier aussi la réalité des examens qui ont pu être effectués parfois de cette substance, même par des hommes de science. Les critères que l'on utilise souvent pour rejeter tout ce qui touche au phénomène OVNI s'appliquent quand même difficilement dans ce cas, au moins en ce qui concerne l'existence elle-même des phénomènes des "cheveux d'ange". Reste à voir ce que c'est.

Le phénomène est plus fréquent en octobre. Ceci apparaît clairement sur une figure où nous avons rassemblé les données essentielles pour les 62 cas que nous avons pu rassembler. A l'exception de 5 cas, pour lesquels la date n'était pas précisée et de 2 cas pour lesquels on connaît seulement le mois, on pouvait les classer tous dans la première ou la seconde quinzaine d'un des mois de l'année. On voit que la probabilité des observations est relativement constante (les fluctuations n'étant pas significatives), mais qu'il y a une "pointe" pour le mois d'octobre. On y trouve $26/57 = 46\%$ des observations classées. La moyenne mensuelle ($57/12 = 4,75\%$) y est donc largement dépassée ($26/4,75$ sup à 5). On peut donc admettre avec une assez grande probabilité que les conditions d'apparition du phénomène ne sont pas toujours identiques! S'il existe un lien avec le phénomène OVNI, cela pourrait être dû à une variation de la probabilité d'apparition d'un OVNI dans notre atmosphère.

On sait que cette probabilité présente également un maximum en octobre (78), mais la corrélation n'est pas significative, parce que les fluctuations sont distribuées dans ce dernier cas de manière plus uniforme. Il est donc plus vraisemblable que la formation des "cheveux d'ange" est influencée par des modifications du milieu atmosphérique. on peut penser, entre autres, à la présence dans l'atmosphère de filaments d'araignées ou de certaines fibres végétales, en relation avec la maturation des semences, en admettant que cette pollution naturelle de notre atmosphère peut, par un mécanisme d'agglomération, donner lieu à une formation de "cheveux d'ange". On pourrait même dire qu'il est normal qu'il y ait des variations saisonnières, si les "cheveux d'ange" se forment effectivement à partir de corps qui se trouvent en suspension dans notre atmosphère.

Les "cheveux d'ange" tombent du ciel. Le diagramme montre que l'on a pu observer, en effet, directement leur chute dans 50/62 cas, ce qui correspond à plus de 80%.

Ils sont produits par des OVNI. Bien qu'il puisse y avoir, dans certains cas, une confusion avec des filaments produits par des araignées aéronautes, il est remarquable que dans 25/50 cas l'observation de la chute a été associée à l'observation d'un ou plusieurs OVNI, qui semblaient être à l'origine du phénomène. Ce lien est même établi d'une manière étroite, dans les 10 cas que nous avons déjà cités. Cela correspond encore toujours à 10/50 20% des cas d'observation de la chute! Mais dans certains cas les OVNI sont entourés d'une substance dont une partie ou l'entière tombait vers le sol (13.10.1954, 17.10.1952, 27.10.1952)

dans d'autres cas, ils semblent "expulser" cette substance (16.11.1953, 18.09.1968). Mais il faut noter qu'il semble y avoir une "interaction" entre la substance qui entoure deux OVNI, proches l'un de l'autre (17.10.1952, 27.10.1952, 18.09.1968) et qu'un OVNI semble pouvoir se défaire à volonté de cette substance (13.10.1954).

Ceci rend probable - en partant uniquement des faits observés - que la formation des "cheveux d'ange" et/ou leur maintien près d'un OVNI sont liés à l'existence d'un champ de force au voisinage de celui-ci. On doit d'attendre à ce qu'il s'agisse d'un champ de force électromagnétique, puisque l'existence de ce champ est suggérée par les "effets électromagnétiques" des OVNI et puis qu'elle fournit la seule explication plausible de la propulsion des OVNI, considérés comme des engins d'origine extraterrestre.

Les "cheveux d'ange" sont souvent instables. Une "disparition" rapide a été constatée dans 29/62 cas, ce qui correspond à 46,7 % des cas que nous avons cités. Mais il est tout aussi significatif que les "cheveux d'ange" sont constitués parfois de matières stables. Ceci est déroutant, à première vue, mais s'explique très bien, si nous admettons que des "cheveux d'ange" peuvent être formés à partir de substances diverses. Ceci impose évidemment un certain nombre de restrictions sur toute tentative d'explication, puisqu'il faudrait pouvoir rendre compte de la succession des processus que voici:

- 1) La formation de filaments à partir de corpuscules de nature diverse, suspendus dans l'atmosphère, sous l'action d'un champ électro-magnétique pouvant être oscillant.
- 2) La subsistance de ces filaments en dehors du champ de force de l'OVNI, avec une "durée de vie" plus ou moins grande, suivant la nature des particules constitutantes et la température à laquelle elles sont exposées.

Il se forme d'abord un assemblage de fils enchevêtrés. parce qu'il y a une "décharge" massive de filaments à un endroit donné. Ces filaments que nous supposons être formés de manière isolée, restent collés les uns aux autres, là où ils se touchent, de telle manière qu'il se forme un ensemble de fils enchevêtrés. Les fils qui se sont déjà assemblés constituent un ensemble de masse plus grande, tombant plus vite; si l'on tient compte de la résistance de l'air, que les fils isolés. Il y aurait donc un "balayage" des fils au cours de leur chute, pouvant donner lieu à la formation d'une sorte de "plaque", qui se disloquera cependant lorsqu'elle devient trop grande. Citons brièvement quelques données observationnelles qui semblent confirmer cette conception du phénomène.

Les éclats du disque mou entourant un OVNI s'éparpillaient comme des "lambeaux de papier ou de tissu", mais ils se révélaient être formés de filaments argentés, agglomérés comme de la toile d'araignée (13.10.1954). On vit une grande quantité de "lambeaux de toiles d'araignées" constitués de fibres blanches, emmêlés comme dans du feutre (21.2.1955) et une quantité énorme de "feuilles noires" formant des flocons immenses, dont certains avaient la grandeur de la surface d'une table, mais qui avaient une texture fibreuse (31.1.1966). Dans d'autres cas, on observa des "bandelettes de toile d'araignée" (21.9.1941), des "draps" ressemblant à

du feutre de coton (en 1839), des "grands flocons" (3.4.1876), des "paquets d'une substance laineuse (16.10.1883) et des "groupes" de filaments semblables à de l'asbeste (21.10.1898). Plus récemment on vit tomber du ciel des "voiles" qui se décomposaient progressivement, mais qui étaient composés de filaments ressemblant à de la laine, du nylon ou de l'amiante, bien qu'ils se sublimaient rapidement (17.10.1952). On vit des "masses" de filaments blancs (27.10.1952), une "longue barrière" d'une substance blanche, analogue à une "dentelle" qui disparaissait dès qu'on la prenait en main (1.2.1954), des "parachutes" donnant lieu à une pluie de toiles d'araignée (18.10.54), des "touffes" de longues fibres partiellement emmêlées (22.10.1954). D'autres témoins faisaient état de "draps" qui se disloquaient (28.4.1957), de "filets" très fins de fibres entrelacées (5.8.1961), de "draps" qui se décomposaient en tombant tout en étant composés de filaments semblables à ceux des toiles d'araignée (12.10.1966). Certains notaient explicitement que les "cheveux d'ange" correspondaient à des groupes de filaments qui s'emmêlaient facilement dès qu'ils étaient dérangés (22.10.73) ou qu'il s'agissait de "flocons" constitués de filaments disposés au hasard, comme dans du feutre (17.10.1957).

Les "cheveux d'ange" peuvent former une masse compacte, ce qui signifie que les particules qui les constituent s'attirent entre elles, quand elles sont mises en contact, bien que ceci puisse rendre encore plus étonnante la formation initiale de filaments! Mais regardons maintenant seulement les faits: on aurait trouvé une substance jaune, résineuse, qui s'étirait comme du coton et qui devenait comme du caoutchouc au contact de l'eau (mars 1832) ainsi qu'une matière blanche gélatineuse, qui s'évaporait très facilement (novembre 1833). Mais on a dit aussi explicitement pour des fils qu'on vit tomber du ciel, qu'ils formaient une masse gélatineuse quand ils étaient enroulés en paquets, bien qu'ils se sublimaient ensuite très rapidement (17.10.1952 et 27.10.1952). D'autres ont vu des flocons blancs formant une substance onctueuse avant de se sublimer (20.9.1954), des fils très fins, élastiques comme du caoutchouc, s'agglomérant entre eux avant de se sublimer au contact de la main (18.10.1954).

Les fils présentent souvent une assez grande résistance mécanique, qui étonne les témoins. Ainsi on a signalé que les filaments étaient résistants (1981), qu'ils se laissaient étirer (17.10.1952), qu'ils ne cassaient pas lors de l'étirement, bien qu'ils disparaissaient rapidement au contact de la main (22.10.1954). Même un professeur de chimie nota une remarquable résistance à la traction et à la torsion, pour une substance qui n'était pas stable ((27.10.1954). L'élasticité et la résistance à la rupture a été signalée d'ailleurs aussi bien pour des cas anciens que des cas récents (12.10.1857 et 17.10.1957). Mais on signale aussi que les filaments peuvent s'effriter sous les doigts (13.10.1954) et être très fragiles (6.10.1976), de telle manière que cette propriété doit également être considérée comme étant dépendante de la nature de la matière qui constitue les filaments.

La "disparition" correspond à une rupture des liaisons entre les particules qui forment les filaments. Elle résulte d'une activation thermique, dans certains cas, elle a lieu déjà au cours de la chute (29.8.1948, 13.9.1917, 13.5.1923, 15.5.1924), dans d'autres cas, il suffit du contact de la main (16.11.1953, 1.2.1854, 14.10.1954, 18.10.1954, 22.10.1954,

27.10.1954, 28.4.1957, 10.10.1962, 13.5.1924 et 1938). Souvent la disparition s'effectue spontanément, sous l'action de la température ambiante, mais l'effet est plus net à l'approche d'une flamme (13.10.1954). La disparition est progressive; elle s'effectue parfois en 4 ou 5 minutes (14.10.1959 et 10.10.1962). Elle est ralentie quand les filaments sont tenus au frais (18.10.1954, 22.10.1973) et l'on a pu observer au moins dans un cas que le diamètre des fibres diminuait progressivement (22.10.1973).

Ce processus correspond, en fait, à une sorte d'évaporation, puisqu'en général il ne subsiste pas de trace perceptible (été 1957, 9.10.1953, 14.10.1954, 28.4.1957, 10.10.1962, 13.9.1917 ...). Ceci peut être considéré comme étant le phénomène inverse de la formation des filaments à partir de particules dispersées dans l'atmosphère et confirme donc la possibilité du mécanisme que nous avons supposé. Mais les particules peuvent être de nature diverse. Dans certains cas on signale qu'il subsistait quelque chose. Un fil de quelques mètres qui avait été enroulé et qui devenait gélatineux avant de se sublimer, laisser subsister un peu de poudre blanche (17.10.1952). En formant une petite boule avec des fibres qui disparaissaient rapidement au contact de la main, il restait sur les doigts une substance verte qui s'enlevait cependant à l'eau chaude (22.10.1954). D'autres fils, disparaissaient spontanément, laissaient un résidu contenant du B, Si, Ca et Mg (27.10.1954).

Quand les filaments étaient stables, on a pu effectuer des examens microscopiques révélant en général une structure composite de filaments. On constata, par exemple, qu'ils étaient constitués de fibres très courtes de faible résistance, ressemblant à du coton, fortement endommagé, avec des traces de suie et de pollution industrielle. Il y avait même des fils de cuivre très fins (21.2.1955). On a pu trouver aussi une poudre, constituée de deux espèces de cheveux très fins (16.4.1846) et des grands flocons qui semblaient être constitués de petites particules, puisqu'on parlait d'oeufs de poisson, d'algues microscopiques ou d'autres matières biologiques (3.4.1876). On a même découvert certains filaments stables qui étaient constitués d'autres fibres microscopiques, tenues les unes contre les autres d'une manière plus ou moins enchevêtrée (16.10.1893 Et 17.10.1957). Nous devons en conclure que les "particules" qui constituent les "cheveux d'ange" peuvent avoir aussi des dimensions diverses.

Jusqu'à présent, nous avons seulement cherché à ordonner les données brutes dont nous disposons, afin de montrer qu'elles pourraient quand même s'intégrer dans un système, dont nous venons d'ébaucher à grands traits les lignes essentielles. C'est une théorie descriptive, incluant des éléments que nous avons imaginés, mais uniquement pour décrire d'une manière simple et cohérente ce qui a été observé. Il faut maintenant voir s'il est possible de construire une théorie explicative, en partant de données comme étant parfaitement assurées, afin de "rendre compte" de l'image qui a été dégagée au moyen de la théorie descriptive. Par quel mécanisme pourrait-on arriver à former des filaments dans un champ électromagnétique, même s'il est oscillant, à partir de particules de nature et de grandeur variable et pourquoi ces filaments seraient-ils capables de s'agglomérer entre eux, en étant plus ou moins stables? C'est ce que nous examinerons une prochaine fois.

Référence: Inforespace no 55, février 1981, publié par la
SOBEPS, 74, av. Paul Janson. 1070 Bruxelles

71. The Encyclopedia Britanica, 1910
72. L. Berland: Les Araignées, Stock, Paris, 1947
73. W.S. Bristowe: A book of spiders, London and New York, 1947
74. J. Graf, Tierbestimmungsbuch, Lehmann's Verlag, München, 196
75. Larousse: Beauté du Monde Animal, Tome XII, Les inver-
tébrés, Paris, 1974, p. 179-6
76. Référence (20), Charles Fort, p. 72
77. Encyclopaedia Universalis, Paris 1968, Arachnides
78. C. Poher: études statistiques portant sur 1000 témoignages
d'observations d'UFO, Inforespace no 12, 1973, p. 32

- + - + - + - + - + -

SOIRÉE D'OBSERVATION DE LA C.L.E.U.

Notre soirée d'observation a eu lieu le 20 Août à Belvaux,
dans un parc aménagé en aire de pique-nique sur les hauteurs du
Gelgenberg. Un nombre important de participants y étaient
venus. Nous avons pour la circonstance commencé la soirée
de bonne heure, afin de passer quelques heures divertissantes
ensemble. D'abord des jeux furent organisés et chacun y
prit part avec beaucoup d'enthousiasme et de générosité.
La course de sac fut remportée par Chantal Roob et notre
mini 200 m steeple par Raoul Robé du GPUN (en visite à
Luxembourg), devant Philippe Ceccato et Alain Schmitt.

En attendant, Francis, Lily et les autres se réunirent
autour du feu de bois afin de préparer la distance aux athlètes.

Vers 22.00 heures, les nuages daignaient disparaître pour
laisser la place à un ciel merveilleusement clair et étoilé.
Nous pouvions passer quelques heures à observer la voûte
céleste et à guetter d'éventuels satellites. D'OVNI point,
mais de bonnes heures de discussions, en plein air.

A renouveler, car chaque participant est rentré heureux de
cette bonne soirée.

- + - + - + - + - + -

N'oubliez pas de nous envoyer vos coupures de presse en
précisant l'origine et la date de parution.
Nous vous en serions reconnaissants.

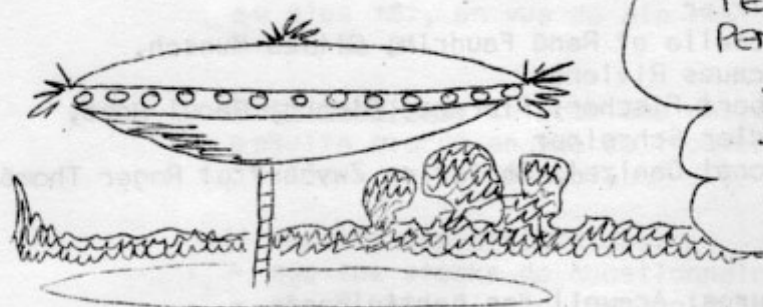
- + - + - + - + - + -

Pour tout courrier nécessitant une réponse, prière de joindre
une enveloppe timbrée ou un coupon réponse international.
Merci.

OVNI HUMOUR

RAL Rob

LE DOUTE DU TÉMOIN...



PETIT SONDAGE :
PENSEZ-VOUS QUE JE SUIS :
a) UN PLASMA,
b) UNE ILLUSION D'OPTIQUE,
c) UN EXTRATERRESTRE ?

SCRAT !
SCRAT !



BEN ? JE PENCHERAI
POUR UN BALLON-SONDE
AVEC SOCKER...

ILS SONT FOUS
CES HUMANOÏDES !

COMITE NORD-EST DES GROUPEMENTS UFOLOGIQUES

Compte-rendu de la 12e session
Bulgnéville - 5 et 6 juin

Cette session organisée par le CVLDLN s'est tenue dans les locaux de la Maison Familiale de Bulgnéville (88).

Etaient présents:

C.L.E.U. : Christian Petit, Alain Schmitt et J.P. Suardi
Control : Jean-Pierre Froment, Michel Piccin et Sylvie Poirier
C.V.L.D.L.N. : Isabelle et René Faudrin, Gilles Munsch, Jacques Riviere
G.P.U.N. : Robert Fischer, Florence Ricard, Raoul Robé, Didier Schreiner
Groupe 5255 : Lionel Danizel, Christine Zwygart et Roger Thomé

Samedi 5 juin 1982

De 10.00 à 12.00 heures: Accueil des participants
14.30 heures: Ouverture de la session

Exposé présenté par Mr René Faudrin (CVLDLN) sur le thème:
"La détection Radar en matière de recherche ufologique et en matière de preuve tangible".

Le discours reprend les propos d'une "note technique" présentée à cette occasion à l'assemblée.
L'auteur en développe les différents points tout en les précisant et en apportant réponses aux questions de l'auditoire. En résumé, il en ressort que si la détection radar constitue l'une des meilleures preuves de la présence "d'objets" inconnus dans notre atmosphère, il n'en demeure pas moins que sa probabilité reste infime et que d'autre part la recherche de preuves en ce domaine reste bien fragile.

Questions diverses:

GEPAN: M. Robé (GPUN) se basant sur un courrier de J.P. Troadec (GREPO) soulève à nouveau le problème du comportement du GEPAN vis-à-vis de la recherche ufologique privée et du niveau de relations que cette dernière peut ou doit avoir avec cet organisme. (A l'exception de la publication des Notes Techniques et des Notes d'Informations, le transfert d'informations reste à sens unique, sous couvert notamment des accords passés entre le GEPAN, les Armées et la Gendarmerie).
Les diverses analyses de cette situation, fort divergentes selon les participants, conduisent à clore un débat qui visiblement n'apportera rien de tangible.

Organisation du CNEGU: La CLEU soulève le problème de la fréquence des sessions (3 par an, actuellement). Elle propose un échelonnement selon les besoins plutôt que selon le rythme régulier actuel.
Après discussion, cette proposition est rejetée par l'assemblée qui estime que la formule en vigueur permet d'éviter la "dispersion" par une concertation régulière, de plus la quantité de travail restant à accomplir est telle qu'il semble

difficile d'envisager des "périodes creuses", même si elles existent au niveau des observations.

Catalogues: Le GPUN invite à nouveau tous les groupements à réaliser au plus tôt leurs divers catalogues "rétroactifs" depuis 1954 à nos jours. Ceci est important pour fournir de la matière d'oeuvre aux études par thèmes.

La CLEU par la voie d'Alain Schmitt souhaite voir apparaître au côté de l'I-C et du Symbole, le classement du cas selon la méthode de Hynek.

Gilles Munsch du CVLDLN rappelle aux groupements que les "fiches-résumés" concernant les cas de 1981 doivent lui être transmises au plus tôt, en vue de la réalisation du Catalogue 81 et de la Carte 81.

Questionnaires: Le problème des questionnaires "type CECRU" est ensuite abordé en vue de trouver une solution efficace au niveau de l'approvisionnement.

Il résulte des discussions:

- que les stocks de questionnaires "type CECRU" seront épuisés
- que Michel Piccin (Control) se charge d'effectuer un tirage important (100 ex/Groupe environ) du questionnaire "type CECRU remanié" du CVLDLN qui remplacera le précédent. Ce travail sera effectué aux meilleures conditions possibles, avec un délai d'environ un an.

21.00 heures: Soirée d'observation:

L'ensemble des participants se rend sur le "Haut de Charmont" entre Mandres/Vair et Norroy/Vair (88), altitude 393 m, situé au Nord-Est de Contrexéville, soit à environ 8 km de Bulgnéville.

Afin d'animer un peu cette soirée (beau temps, ciel étoilé mais sans observation particulière-, Michel Piccin (Control) propose sur son auto-radio, l'enregistrement d'une émission radiophonique traitant du phénomène OVNI.

R.M.P. (Radio-Méditerranée-Provence) - Aix-en-Provence- 25.04.82

Animateur: Mr Michel X?

Intervenants: Mrs Michel Piccin et Perry Petrakis

Mrs Jimmy Guieu et Daniel Huguet

En résumé, 2 heures d'un débat fort intéressant (et épique!), opposant deux conceptions différentes de l'ufologie privée (et pour cause!).

L'enregistrement d'une deuxième émission, enregistrée le 1er juin est attendu avec intérêt pour la prochaine session.

Dimanche 6 juin 1982

09.15 heures: Réprise des travaux:

Exposé d'Alain Schmitt (CLEU): L'exposé reprend les propos tenus lors de la précédente session du CNEGU au Luxembourg, propos qui furent alors largement écourtés par les impératifs de l'horaire.

Cette fois Alain Schmitt peut à loisir exposer ses idées et le fruit de ses investigations.

Le détail du discours devant faire l'objet d'un large article au sein des "Chroniques de la CLEU", nous n'en retiendrons ici que le schéma sur lequel s'articule l'exposé.

1. Le "Leitmotiv" extraterrestre dans la littérature ancienne
2. L'histoire des Sciences (Astronomie, Aéronautique, Astronautique ...)
3. Etude de l'Ufologie au travers de ce Leitmotiv.

L'idée directrice de ce travail est de montrer que ce Leitmotiv Extraterrestre peut s'expliquer par l'environnement psychosociologique du siècle.

La grosse difficulté du raisonnement réside dans le fait que l'analyse d'un phénomène contemporain s'avère toujours très difficile, le recul des ans faisant grandement défaut.

11.00 heures: Questions diverses

L-C et L-E: La question concernant l'Indice d'Etrangeté (I-E) fera l'objet d'un travail en commission lors de la prochaine session. René Faudrin y fera état de ses réflexions à ce sujet et invite toutes les personnes intéressées à y réfléchir dès à présent et à participer aux travaux de cette commission.

Enquêtes: Gilles Munsch propose au nom du CVLDLN une nouvelle formule de présentation d'enquêtes, lors des sessions du CNEGU. Jusqu'à présent et depuis le CNEGU de Clefcy (février 1980), chaque groupe présentait (dans la mesure du possible) une enquête de son cru, ce qui présentait l'avantage suivant:

- Eviter que les sessions ne sombrent dans l'"administratif".
- Porter à la connaissance de tous un certain nombre de cas bien détaillés
- Susciter diverses réflexions.

Désormais à chaque session, un groupe (à tour de rôle) présenterait une enquête, l'exposé étant suivi d'une critique (constructive) de la part de l'assemblée, et visant à:

- Noter les points intéressants de l'enquête et du cas
- Révéler les défauts, lacunes ou maladroites de l'enquête
- Formuler les compléments d'enquête susceptibles d'accroître la connaissance du cas
- Conduire les enquêteurs à approfondir leur travail et les autres groupes à les y aider le cas échéant
- Susciter une réflexion sur le travail de l'enquêteur et sur les techniques d'enquête et d'investigation

Cette proposition satisfait l'assemblée. Le CVLDLN pensait pouvoir tester cette formule à l'occasion de la présente session mais les impératifs de l'horaire ne le permirent pas. Le GPUN se propose de présenter une enquête, dans cette optique, lors de la 13e session.

14.00 heures: Mise au point de l'ordre du jour de la 13e session, prévue pour septembre-octobre 1982, et organisée soit par le groupe 5255, soit par le groupe Control,

15.00 heures: Travail en commissions sur les thèmes d'études et de recherches, Malgré le départ d'un certain nombre de participants, deux commissions purent se réunir.

- Commission "Humanoides"

Animée par Jacques Riviere (CVLDLN), elle porte sa réflexion sur les moyens permettant de réunir une documentation sérieuse et la plus complète possible sur les cas d'humanoides allégués. Une "Fiche Réponse" est présentée, qui devrait permettre et faciliter la transmission et la centralisation de l'information. Cette fiche sera distribuée à volonté aux divers groupes qui de ce fait sont invités à collaborer de leur mieux à cette étude.

- Commission "Aspect intelligent du phénomène OVNI"

La réflexion sur ce thème, lancé par une lettre ouverte transmise à tous par Raoul Robé, permet de définir un plan d'action en vue d'une étude sur ce point fort passionnant.

1. Mise au point d'un avant projet de procédure à suivre en cas d'observation:
 - par un observateur isolé, pris au dépourvu
 - par un observateur isolé, en surveillance
 - par un groupe organisé, en surveillance
2. Réunion de la commission lors de la 13^{es} session, afin de confronter les diverses propositions en vue d'une synthèse débouchant sur une "Note technique CNEGU"
3. Mise au point d'un avant-projet de méthodologie d'approche et d'étude du 3Caractère Intelligent3 du phénomène
4. Réunions de la commission en vue d'établir et de mettre en place un projet d'étude définitif.

NB*: Il est rappelé que le but de ces commissions est d'établir un lien entre les personnes qui s'investissent dans un thème d'étude ou de recherche, quel qu'il soit, et les autres participants du CNEGU qui s'intéressent à ces problèmes sans vouloir (ou pouvoir) s'y investir personnellement. En effet, elles peuvent ainsi d'informer sur les travaux en cours, mais surtout permettent, par leur réflexion et leurs idées, une meilleure approche des problèmes de la part des "chercheurs".

16.30 heures: René Faudrin, président de séance, clôture la 12^e session en remerciant les participants, au nom du CVLDLN, et en les invitant à poursuivre l'action commune en prévision de la 13^e session pour laquelle rendez-vous est pris.

Pour le CVLDLN, G.M.

Ordre du jour provisoire pour la 13^e session

- Enquête du GPUN: Présentation d'un cas d'observation
Analyse et critique, conclusions
- Réflexion et discussion sur les moyens et les méthodes propres à améliorer les investigations (ex.: analyse de traces au sol)
- Commission sur le thème "L'Indice d'Etrangeté"
Animateur: René Faudrin (CVLDLN)
- Commission sur le thème "Caractère Intelligent du Phénomène OVNI"
Animateur: Raoul Robé (GPUN)
- Commission sur le thème "Catalogue de Formes"
- Commission sur le thème "Effets Electromagnétiques"
- Exposé du Groupe Control: sur l'étude de la propagation de l'information concernant le phénomène OVNI, ainsi que l'utilisation que l'on en fait à des fins commerciales
- Questions diverses: notes techniques, catalogues et cartes
- Soirée: soirée d'observation ou soirée débat

Depuis que l'on étudie le phénomène appelé OVNI, bien des erreurs d'interprétation se sont produites et se produiront (hélas) encore, mais sans que la bonne foi des témoins soit en cause. Il s'agit souvent pour le cas qui nous occupe, d'apparitions assez brèves, par temps prageux et instable aussi bien que par temps calme.

1. La foudre en boule

Rencontrées dans les tornades, les foudres en boule sont souvent expulsées du tourbillon. En rapport, par divers aspects, avec le phénomène OVNI, la foudre en boule serait beaucoup moins rare qu'on peut le supposer. Elle est sphérique ou ellipsoïdale, parfois cylindrique, surtout blanche ou rouge (mais toutes les couleurs sont possible), et elle peut être accompagnée de craquements, de bourdonnements ou de sifflements. Cependant, la plupart du temps elle est silencieuse.

Elle peut se déplacer contre le vent, mais toujours à des vitesses relativement faibles. Elle est stable ou peut tourner sur elle-même; on assiste même, parfois, à des mouvements de pulsation. Sa durée est toujours courte: quelques secondes, rarement quelques minutes. Sa disparition est généralement brutale, silencieuse ou avec émission d'un "bang" caractéristique.

Mais la foudre "ordinaire", malgré la grande vitesse et les aberrations optiques qu'elle suscite, ne paraît pas tromper les gens, même émus par ses lueurs. Il n'en est pas de même pour les éclairs "en fusée", "en chapelet" et "en boule", certes tous très rares, mais toujours troublants.

2. L'éclair en fusée

Celui-ci apparaît comme une sorte de comète à vif éclat rougeâtre qui traverse le ciel plus ou moins rapidement et finit par disparaître au contact de la terre, plutôt sans bruit et sans destruction, il y a de faibles chances pour que ce phénomène, tantôt très rapide, tantôt assez peu rapide (au plus trois ou quatre secondes), puisse induire en erreur et faire suspecter le passage d'une soucoupe volante! Cela dit, il est curieux, très beau, et se manifeste avant, pendant ou peu de temps après un orage.

3. L'éclair "en chapelet"

Cet autre phénomène atmosphérique parcourt le ciel orageux sous forme d'une succession de masses éclatantes plus ou moins grosses et, tout à coup, se volatilise sans trace (?), silencieusement ou dans un grand fracas. On sait très peu de choses sur son compte et sur les dégâts qu'il a pu parfois commettre. Comme il est rapide et qu'il surprend l'observateur, sa description n'est jamais d'une grande exactitude. Avec lui, peu de chance que le témoin, même apeuré, puisse imaginer avoir à faire à quelque apparition de véhicule extraterrestre!

4. L'éclair "en boule"

Un peu plus fréquent et considéré par certains comme un cas limite de l'éclair "en fusée" dont il serait "la tête" (Humphreys), il est susceptible de tromper des personnes qui cherchent à surprendre des OVNI coûte que coûte. AC

5. Note sur la foudre en boule

Ces sphères étranges ont des couleurs variées: on en observe des rouges, d'autres d'un blanc aveuglant, d'autres bleues. Le plus souvent, leurs dimensions ne dépassent pas 20 centimètres., mais on en a vu d'un diamètre de quelques mètres ou même de quelques dizaines de mètres! (Mais cette affirmation est contredite par d'autres théories. Pourrait-il s'agir, dans certains cas, de véritables OVNI?).

La foudre en boule peut être un peu allongée; sa vitesse est assez lente, comparée à celle d'un homme qui court. Son trajet correspond souvent à la direction du vent. Parfois, elle fait presque du sur-place; si elle heurte un obstacle, elle éclate en faisant des dégâts. Parfois, elle peut s'évanouir doucement, et lors de son déplacement elle fait entendre un léger sifflement. Le 25 mai 1934, à Moscou, au cours d'un orage, une petite boule lumineuse bleu violet pénétra dans un appartement, suivie d'un siffage argenté d'étincelles produisant un bruit semblable à celui qu'on entend lors d'un court-circuit.

Hypothèses émises: Certains prétendent qu'il s'agit de petits nuages de poussière chargés, ou encore de la persistance sur la rétine de l'image de l'éclair. Ces deux hypothèses sont peu vraisemblables. Une autre, plus intéressante, a ses partisans et ses détracteurs (en physique atmosphérique aussi... eh oui!): la foudre en boule ne serait rien d'autre qu'une combustion chimique. Un petit amas d'hydrocarbures gazeux est soudain soumis à un fort champ électrique. Les gaz s'ionisent et forment des molécules complexes qui se groupent entre elles. L'amas s'enflamme alors et prend l'allure générale de la foudre en boule. Si la concentration en hydrocarbures est faible, la boule disparaît lentement; si cette concentration augmente, la boule disparaît brusquement en explosant. Cette hypothèse a été démontrée expérimentalement en laboratoire.

6. Les plasmas et plasmoides

Encore une autre curiosité de la nature dont la forme est déterminée par le champ magnétique que ceux-ci (les plasmas) transportent. Leur comportement est assez inattendu puisque les facteurs pouvant les influencer sont très nombreux. Leur caractère est particulièrement instable: on ne réussit à les conserver en laboratoire que durant quelques milli-secondes. Ils subsistent seulement quelques fractions de seconde sous des pressions de 10.3 à 10.5 mm de Mercure et dans des champs magnétiques de l'ordre de 50.000 à 200.000 gauss. Très certainement, les conditions de formation des plasmoides qui se comportent comme un plasma, et dont le plus connu est la foudre en boule, ne sont pas encore entièrement résolues; elles demeurent encore mystérieuses.

On notera qu'il faut des conditions atmosphériques orageuses pour que se produisent naturellement les phénomènes de type plasmode. Ils se manifestent alors tout de suite avant ou après que n'éclate l'orage.

Les plasmas sont notoirement instables et fugitifs, sauf lorsqu'ils sont convenablement emprisonnés dans et alimentés par des sources d'énergie sustentatoires. Les mouvements angulaires ne constituent absolument pas un mode d'emménagement d'énergie de plasmoides. Leur apparence peut être celle d'une masse amorphe incandescente et brumeuse.

L'éclair "en boule" s'apparente à ces petites sphères. Signalons que l'éclair, c'est d'abord de la lumière dont la vitesse est de 300.000 kilomètres à la seconde. Il se manifeste en des endroits "favorisés", tels ceux de failles et à filons très conducteurs.

Cette sphère électrique, plus ou moins éblouissante, se déplace apparemment au hasard. Sa trajectoire est rarement rectiligne: tantôt elle zigzague sur le sol; tantôt elle apparaît comme une mongolfière capricieuse qui se déplace au-dessus de l'observateur, puis descend pour courir sur l'herbe. Dans presque tous les cas, elle est silencieuse, contournant des obstacles sans les brûler. Elle s'évanouit quelques secondes à une minute au maximum après son apparition. Parfois elle éclate et alors détone, provoquant même des dégâts importants suivant les conditions locales.

De tels ballons rouges ou violacés, rarement blancs, semblables à d'imposantes gouttes, se manifestent plutôt en pleine campagne qu'en ville, et moins souvent dans les habitations.

7. Le feu Saint-Elme

Un autre aspect des phénomènes électriques pouvant se produire dans l'atmosphère est le feu Saint-Elme, bien connu depuis l'antiquité: il se présente sous la forme d'une aigrette ou d'une langue de feu brillante, généralement bleue, bleuâtre, rougeâtre ou blanche. Il apparaît à proximité des pointes, métalliques ou non, avec une prédilection pour les mâts des navires.

Sa durée est plus longue que celle de la foudre en boule puisqu'il subsiste durant plusieurs minutes. Sa disparition est la plupart du temps silencieuse, mais elle peut être brutale ou lente. Parfois des sifflements ou des bourdonnements sont émis par le phénomène. Les feux Saint-Elme sont des parents très proches des éclairs, mais ils sont inoffensifs. Ils apparaissent ordinairement sur les tours élevées, sur les croix des églises, les paratonnerres, et parfois aussi sur les arbres.

Rappelant des langues de flammes, ils atteignent parfois quelques dizaines de centimètres; quelquefois on entend un léger bruit, semblable à celui que fait l'eau qui commence à bouillir.

Ils apparaissent parfois aussi sur la tête des gens, en particulier en montagne, lors d'orages: "les cheveux étaient éclairés d'une vive lueur bleuâtre. Quand l'orage s'apaisa, la lumière disparut; les témoins n'avaient subi aucun mal mais seulement ressenti des picotements au bout des doigts et à la racine des cheveux".

En montagne, c'est surtout l'été que l'on voit les feux Saint-Elme; dans les plaines c'est l'hiver. On note aussi des crépitements avec des hauteurs de 5 centimètres à un demi-mètre.

Le feu Saint-Elme traduit simplement l'écoulement de l'électricité terrestre vers le ciel, à partir d'objets conducteurs ou rendus conducteurs par l'hydratation et l'humidification, dont les formes saillantes accroissent la densité électrique locale. C'est là un phénomène d'électrostatique à émission d'ions gazeux négatifs fort connu, au moins depuis le XVIII^e siècle.

Il y a certains lieux, en général plus souvent "frappés" par la foudre, où le feu Saint-Elme est plus actif. Il s'agit de zones proéminentes parcourues par des rivières souterraines rapides ou par des filons métallifères (oxydes de fer, oxydes de manganèse, etc) près de la surface, ou qui perturbent fortement le champ

Magnétique et le champ électrique terrestre normal. Il est rarement assez puissant pour provoquer des accidents ou même, simplement, des commencements d'incendie. Mais sous sa forme rudimentaire, due à des voltages insuffisants, il est une manifestation électrique primaire qui nous conduit vers l'éclair "en boule".

Explication: Quand il existe un champ électrique très puissant à l'intérieur de l'atmosphère, les électrons et les ions sont accélérés jusqu'à de très hautes vitesses sur des distances relativement courtes. Ils acquièrent ainsi suffisamment d'énergie cinétique pour ioniser des atomes neutres lors de collisions. On assiste à une véritable réaction en chaîne, analogue à celle qui se passe lors d'une décharge électrique dans un gaz raréfié; autrement dit, le phénomène est similaire à celui se produisant dans un tube à néon.

8. L'effet Corona

L'effet Corona se manifeste sur les lignes de force, sur les antennes TV et il a un rapport étroit avec les pertes de charge électrique d'avions ...

Le seuil à partir duquel la décharge apparaît est appelé le "coronal point discharge", le phénomène prenant généralement l'allure d'une couronne.

C'est un effet identique, souvent appelé "effet corona", que l'on a invoqué pour expliquer certains OVNI, en particulier ceux en rapport avec les lignes à haute tension. Il est en effet logique de penser, puisqu'il existe autour de ces lignes un fort champ électrique, que celui-ci soit susceptible de faire naître une décharge en couronne qui aurait l'allure d'une nappe lumineuse évoluant au-dessus des fils conducteurs.

L'ingénieur P.J. Klass, bien connu pour avoir voulu ramener tous les cas d'OVNI à des foudres en boule ou autres plasmoides, prétend que tout objet non identifié observé dans les parages d'une ligne à haute tension (HT) est certainement dû à une décharge "corona". Un seul défaut à cette interprétation mais il est de taille: la décharge ne peut se produire qu'au contact du générateur de champ électrique, tout au plus à quelques mètres, et non pas à des dizaines de mètres comme le prétend Klass.

Ce phénomène n'est pas à confondre avec le halo coloré ou la couronne que forme le soleil (ou la lune) lors de certaines conditions météorologiques particulières: effet curieux que donne l'un de ces astres dans des cirrostratus = halo, et dans des altostratus transparents = couronne (phénomènes lumineux).

9. Les feux follets

Au-dessus des marais et des marécages, les matières organiques en décomposition libèrent un certain nombre de gaz dont le méthane (CH_4 - gaz naturel) et la phosphine (PH_3). Les gaz peuvent s'enflammer à la suite d'une décharge électrique ou d'une combustion spontanée: des globes lumineux se forment alors et flottent assez près du sol. Ces feux sont généralement jaunes mais peuvent être rouges ou bleus. La présence de perturbations électriques, orages ou autres phénomènes, semble amplifier le nombre de combustions. Certaines personnes affirment avoir placé leur main à l'intérieur de tels globes sans ressentir de sensation de chaleur. Quoi qu'il en soit, il semble que les feux follets ne soient pas capables d'enflammer des roseaux secs ou de chauffer une tige

métallique, mais qu'ils puissent enflammer une feuille de papier. En général, les feux follets sont d'une durée très courte et assez caractéristiques.

10. Autre curiosité: boules de feu et tremblements de terre

Des témoignages divers en provenance de La Rochelle, de l'île de Ré, de Châtellillon, etc, font état, avant même le grondement du premier et du plus violent tremblement de terre, de l'observation d'une boule rouge se traînant d'une manière non naturelle, avec, derrière elle, une forme d'écharpe rouge déchiquetée. Immédiatement après, suivait le grondement amenant les premières secousses. Cette boule rouge est un phénomène maintes fois observé au Japon où les séismes sont fréquents, mais c'est peut-être la première fois que l'observation a eu lieu en France.

Au Japon, certains n'hésitent pas à assimiler ces boules à des OVNI. Il se peut qu'il s'agisse là de phénomènes qui se développent à l'occasion de séismes et dont la nature est encore inconnue. Il est prématuré de dire qu'il s'agit effectivement d'OVNI; ce qui est intéressant, c'est que de nombreux témoins, en France, attestent le fait, qui, monnaie courante au Japon, pourrait paraître aléatoire chez nous.

Voilà, brièvement, un article concernant quelques phénomènes atmosphériques curieux auxquels se sont référés certains scientifiques pour expliquer définitivement les OVNI, en particulier Klass et Mänzel. Cette liste n'est certes pas exhaustive, mais elle rend compte de pas mal de phénomènes atmosphériques insolites pouvant prêter à confusion dans certains cas, notamment lors d'observations de phénomènes ponctuels à grande distance, à la limite des petites tâches lumineuses; en tout cas, sont exclues d'office toutes les observations rapprochées, à plus forte raison les atterrissages.

Surtout, restons lucides et essayons d'abord d'éliminer toutes les explications naturelles possibles. Car il est certain que quelques OVNI qui ont affolé ou étonné les témoins, ne sont en fait que des types d'éclairs en boule dont le comportement peut alors sembler surnaturel et comme animé par une volonté cachée,

Roger THOME (Groupe 5255)

Source et documentation

Infoespace no 9 PP 37-38-39
Infoespace no 37 PP 14-15-16

L.D.L.N. no 101 PP 9-10-11
L.D.L.N. No 103 PP 9-10-11-12
L.D.L.N. no 105 PP 17-18

Pages Supplémentaires de
L.D.L.N. no 115 PP D-E-F

"Phénomènes étranges dans l'atmosphère et sur la Terre"
par V. Mésentsev, Editions MIR, Moscou, 1970

Science et Vie, septembre 1978, no 732

UN OVNI EN ALLEMAGNE DE L'EST

A la date du 7 juillet 1952, la North American Newspaper Alliance publiait le récit de l'atterrissage d'un OVNI en République Démocratique d'Allemagne (DDR). Le témoin était M. Oskar Linke, bourgmestre de Gleimershausen près de Meiningen. Devant la commission d'enquête qui traitait cette affaire et qui était composée d'américains et de britanniques, M. Linke déclarait à titre de serment:

"J'envisageais de passer à l'Ouest, c'est pourquoi je roulais souvent avec ma motocyclette jusqu'à la frontière de la République Fédérale d'Allemagne. Ces courses à la frontière ouest-allemande avaient pour but de duper les postes russes des vraies intentions et de cette façon, ils connaissent mieux nos visages.

Une semaine avant notre évasion, nous rentrions d'une de "nos visites de la frontière". Ma fille de 12 ans était avec moi, elle avait pris place dans le "side-car" de la motocyclette. Soudainement, lors du passage près d'une forêt, qui est éloignée à environ 5 km de la frontière, ma fille me montrait quelque chose de très clair qui brillait à travers les arbres. Nous nous arrêtasmes tout de suite, et après avoir caché la motocyclette dans les buissons, nous nous glissâmes prudemment à travers les arbres pour mieux voir ce qui se passait. A environ 25 ou 30 mètres de distance, se trouvait un objet en forme de disque, avec un diamètre d'environ 8 mètres. Il semblait que l'objet était illuminé, et de son milieu on pouvait distinguer une construction carrée sous une forme de coupole. Cette construction carrée avec la coupole était de couleur plus sombre que l'objet lui-même et rappelait à un métal très brillant, comme p.ex. de l'aluminium poli.

Nous nous avons caché derrière une petite colline, et nous observions deux personnages de forme humanoïde, qui avaient une grandeur d'environ 1,20 m et qui vinrent de l'autre direction de la clairière. Ces personnages portaient des costumes très brillants, dégageant une lueur argentée. L'un des deux portait un objet, qui avait la dimension d'environ trois paquets de cigarettes, et qui était attaché à sa poitrine. A l'avant de son corps, on pouvait distinguer une lueur bleue clignotante. Ils marchaient l'un derrière l'autre et le dernier frappait sur le casque de son compagnon. Ce casque me semblait être en verre. Alors les deux s'arrêtèrent. Soudain l'un d'eux se tournait en notre direction et ma fille ne put retenir un soupir. Les deux personnages se mirent alors à courir en direction d'une lucarne dans la tourelle carrée et disparurent à l'intérieur de l'OVNI.

C'est à ce moment même que nous découvrîmes que tout autour de l'OVNI se trouvaient des rangées avec des lucarnes, nous rappelant les lucarnes d'un bâtiment (BULL-eyes). La tourelle carrée disparaissait dans la construction en forme de coupole et l'objet se leva du sol. En dessous de l'OVNI on pouvait distinguer une forme carrée, c'était à mon avis pour la propulsion de l'engin.

21

L'OVNI montait à une hauteur d'environ 30 m et disparut à une vitesse presque incroyable."

Quand M. Linke fit cette déclaration à la commission d'enquêtes, il exprimait la ferme conviction, d'avoir vu un avion russe. Des OVNI, il n'en avait jamais encore entendu parler jusqu'à cette date.

Claude BIEWESCH

(extrait de livre "Das Ufo-Phänomen" - Des preuves pour les rencontres du 1er, du 2e et du 3e type - Auteur: Johannes von Buttlar, paru aux éditions C. Bertelsmann, Munich).

- + - + - + - + -

DANS LA PRESSE

Rencontre du 3e type

Un adolescent québécois, Stéphane Lebeau, a fait une rencontre du 3e type en fin de semaine dans un champ de maïs de Sainte-Dorothée, au nord de l'archipel montréalais.

L'extraterrestre "mesurait cinq ou six pieds de haut (1,50 à 1,80 m). Il avait les yeux orange. Sa tête était volumineuse, de couleur brune, j'ai eu si peur que je me suis enfui", a raconté l'adolescent qui campait au bout du champ avec un ami.

Avant cette rencontre nocturne, ces mêmes campeurs, un de leurs parents et une jeune femme ont vu, ont-ils déclaré, un "mystérieux objet volant, de la taille d'un gros hélicoptère, qui se déplaçait en silence et lentement en projetant un faisceau lumineux au-dessus du terrain".

Nice-Matin du 26 juillet 1982

Un drôle d'objet dans le ciel

Metz. Difficile parfois de savoir quelle attitude prendre au téléphone quand votre interlocuteur vous raconte qu'il a vu "une drôle de chose dans le ciel, se déplaçant d'ouest en est avant d'éclater en provoquant une longue trainée". Hallucination ou plaisanterie? Au bénéfice du doute le plus souvent on laisse tomber ... Hier matin, presque comme d'habitude, un premier correspondant de Metz nous décrit le phénomène qu'il a observé vers 6h35. "Une boule blanche de la taille de la lune quand elle apparaît à l'horizon a semblé éclater comme un satellite rentrant dans l'atmosphère". Une demi-heure plus tard, un second coup de fil identique. Et puis, en soirée un troisième en provenance de Freyming-Merlebach. Renseignements pris, numéros de téléphone vérifiés, il ne s'agit apparemment pas d'une plaisanterie.

A la station météo de Metz on nous a répondu RAS ... Pas si sûr, peut-être ...

Républicain Lorrain du 22 septembre 1982

PARUTION D'UNE BANDE DESSINEE INEDITE

Le titre: "Les Visiteurs"

Réalisée par Raï Rob et imprimée par la C.L.E.U.

"L'arrivée d'une nouvelle institutrice dans le petit village de Bazulles-les-Bois va troubler la quiétude de la petite communauté, surtout quand d'étranges apparitions se manifesteront ... "

Cette nouvelle de fiction, entre "Rencontre du 11e type" et "La soupe aux choux", a l'avantage de présenter le phénomène OVNI (objet volant non identifié) dans son contexte habituel (le témoignage humain, ici celui des personnages) et objectivement dans les descriptions (phénomènes lumineux) ...

A quoi attribuer ces traces de végétation brûlée dans la clairière?

Quelles sont ces mystérieuses sphères oranges qui survolent le village?

Existe-t-il un lien entre ces phénomènes et certains personnages troublants?

Autant de questions qui nous plongent dans l'univers déconcertant des OVNI.

Prix: 180.- F.B.

Frais d'envoi: 20.- F.B. pour le Luxembourg et la Belgique
30.- F.B. pour les autres pays

Veuillez verser le montant de votre commande + frais d'envoi au CCP Luxembourg no 6958-71, libellé au nom de la C.L.E.U., boîte postale no 9, Belvaux, G.D. Luxembourg.

- + - + - + - + -

La C.L.E.U. n'existe que par ses propres moyens. Elle ne bénéficie d'aucun soutien financier que celui de ses membres.

Faites connaître notre action autour de vous, prêtez vos Chroniques et faites des membres autour de vous.

En étant membre actif ou correspondant, vous recevez les Chroniques de la C.L.E.U. régulièrement, en cas d'inscription en cours d'année, vous recevrez les numéros parus auparavant dans le courant de l'année.

ATTENTION:

L'adresse du C.V.L.D.L.N. indiquée en dernière page a été modifiée. Nouvelle adresse:

C.V.L.D.L.N. - M. François DIOLEZ
1, rue Ambroise Croizat - 94800 Villejuif

prochainement: Parution d'une étude sur le "mythe OVNI"

Titre: Le leitmotiv extraterrestre dans l'ufologie moderne. Essai d'analyse d'une superstructure mythique. Contribution à la sociologie de l'imaginaire, à l'anthropologie culturelle et à l'histoire des religions.

Auteur: Alain SCHMITT; membre de la C.L.E.U.

L'auteur essaie de montrer que la superstructure mythique du phénomène OVNI peut être considérée comme une continuation des thèmes mythiques archaïques de "Nostalgie du Paradis Perdu" et les "mythes d'origines". Les mouvements de pensée qui ont véhiculés jusqu'à l'époque moderne les thèmes: la littérature sur la pluralité des mondes habités, l'astronomie philosophique en général, la théosophie, le spiritisme, l'anticipation scientifique et en fin de compte, la science-fiction. En conclusion, la science-fiction apparaît comme le véhicule par excellence des thèmes philosophiques et quasi-religieux qui portent l'ufologie.

Parution prévue pour décembre 1982

- + - + - + - + -

Notre calendrier

23.10.1982 +

24.10.82 : Réunion du CNEGU à Chaumont

05.11.1982 : Réunion de la CLEU à la Fiorentina

26.11.1982 : Réunion de la CLEU à la Fiorentina

Mi-décembre*: Assemblée générale + repas annuel

21.01.1983 : Réunion de la CLEU à la Fiorentina

* le 17 ou 18 décembre

Au sommaire du no 23

- Sauvé par les extra-terrestre près de Wasserbillig (G.D.L.) en 1948

- Catalogue rétro-actif depuis 1954 à nos jours de la région

- Navigation interstellaire

.....

RENDEZ-VOUS AU MOIS DE DECEMBRE 1982

Note aux groupements ufologiques

Les Chroniques sont disponible gratuitement en échange d'autres publications du même genre. Publicité par réciprocité.

Ci-après les adresses des groupements formant le C.N.E.G.U.

Pour tous renseignements veuillez joindre une enveloppe timbrée ou, pour l'étranger, un coupon de réponse international.

Groupe 5255 - Mlle Christine ZWYGART
20, rue de la Maladière
E - 52000 Chaumont

Cercle Vosgien Lumières dans la Nuit - C.V.L.D.L.N.
M. François DIOLEZ
58, bd Rouget de l'Isle
E - 93100 Montreuil

Groupe Privé Ufologique Nancéien - G.P.U.N.
M. Martial ROBE
4, rue de la Chiers - Champ-le-Boeuf
E - 54320 Maxéville

Control
M. Michel PICCIN
41, Square H. Sellier
E - 94220 Charenton

Commission Luxembourgeoise d'Etudes Ufologiques - C.L.E.U.
Boîte postale no 9
L - 4401 Belyaux

- + - + - + - + - + -

Comment devenir membre de la C.L.E.U.

Toute personne peut devenir membre de l'association.
Elle peut devenir:

Membre actif (cotisation 400.- FB)

- permet de participer aux activités et aux réunions
- permet de recevoir régulièrement les Chroniques
- peut faire partie du réseau d'enquêteurs (après stage)

Membre correspondant (cotisation 250.- FB)

- permet de recevoir les Chroniques
- sa tâche consiste en nous faire parvenir toutes coupures de presse traitant du sujet OVNI (ce dans n'importe quelle langue) en mentionnant la source et la date de parution

Membre sympathisant

Par le biais de sa cotisation apporte au groupe son soutien financier.

Dans le cas où vous désirez devenir membre de la CLEU, il vous suffit de verser le montant de votre cotisation au CCP Luxembourg no 6958-71 ou au compte de la Banque Internationale 5-130/7180. Pour l'étranger par mandat de versement international sur CCP uniquement.